



Reconfinement
p. 3



Hommage à Paul
BOYREAU
p. 4



Fibre optique
p. 14



Rensencement
de la population
p. 18



- L'édito du Maire02
- Covid 1903
- Hommage04
- Les associations06
- Urbanisme07
- Projet et travaux08
- CCAS 10
- Informations 12
- Environnement 17
- Recensement 18
- Brèves et agenda20

Edito du Maire



Chères Saint-Morillonaises, chers Saint-Morillonnais

Nous vivons un automne bien particulier avec ce confinement qui a repris pour tout le mois de novembre. C'est une situation difficile mais nous restons mobilisés (la mairie reste ouverte) pour répondre à vos interrogations ou soutenir les personnes en difficulté avec les actions de notre CCAS. Je remercie sincèrement l'ensemble des agents municipaux, des élus et des Saint Morillonnais(e)s impliqué(e)s, pour leur engagement dans ces temps difficiles. J'en profite aussi pour rendre hommage à Paul Boyreau, personne de qualité et maire qui a marqué notre

commune et que nous tenons à honorer pour tout ce qu'il a fait pour elle.

Mais notre village continue à vivre et à évoluer. Si les travaux autour de notre école communale ont pris du retard lors du premier confinement, nous voyons enfin le bout avec ces deux très belles réalisations que sont le restaurant scolaire et la salle d'évolution. Vous découvrirez en avant-première quelques photos et je pense sincèrement que ces équipements seront un véritable plus pour notre commune, tant pour l'école où les enfants retrouveront un cadre idéal pour manger et un lieu adapté pour leurs activités d'évolution que pour les associations, en dehors des horaires scolaires pour cette deuxième salle.

Les nouvelles commissions municipales mises en places ce printemps ont commencé à travailler et les premiers projets se précisent. Je citerai, par exemple, la commission «Projets éco-solidaires et citoyens» qui a mis en place un partenariat entre notre commune, celle de Saint-Selve et l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID Aquitaine) pour élaborer une politique plus ciblées vers les aînés et l'amélioration de leur vie quotidienne. Il s'agit d'aboutir à des propositions concrètes l'an prochain. La commission «Chemins ruraux et aménagement paysager» a, elle, bien avancé sur ce qui sera notre boucle locale qui s'appellera joliment «Les coteaux du Gat-Mort». Ce tracé qui sera accessible à tous, nous l'espérons en 2021, vous permettra de découvrir les beautés connues et moins connues de notre commune. J'espère que vous avez aussi noté la mise en valeur de notre village avec un fleurissement en différents endroits et en particulier autour de notre église. Je terminerai ce tour d'horizon par le dispositif «argent de poche» qui permet aux jeunes de la commune, âgés de 16 et 17 ans, de se confronter au monde du travail et de s'impliquer dans les activités des différents services de la mairie. Pendant les vacances de la Toussaint, sous la responsabilité d'agents communaux, ils ont participé à des travaux importants pour la commune, que ce soit dans les ateliers municipaux ou pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

Malgré ce contexte éprouvant et difficile sur le plan sanitaire, j'espère que cette année va mieux se terminer et que nous retrouverons en 2021, les activités de nos associations, nos animations culturelles et notre joie de vivre commune. En attendant, nous devons rester prudent et je vous encourage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne pas être touchés par cette épidémie. Faites attention à vous et portez-vous bien.

Laurence BOURGADE, Maire de Saint Morillon

Reconfinement

La Mairie reste ouverte au public aux horaires habituels

LUNDI 14h-18h

MARDI 14-18h

MERCREDI 9h-12h

JEUDI 14h-18h

VENDREDI 14h-17h

SAMEDI 9h-12h (Permanence des élus)

(Hors vacances scolaires)

Des attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles à la mairie.



Des masques en tissu disponibles à l'accueil de la Mairie.



FERMETURE DES SALLES COMMUNALES

Suite à la parution du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, pour faire face à l'épidémie de Covid 19, toutes les activités associatives sont suspendues et les salles communales fermées jusqu'à nouvel ordre .

NB : certains articles de ce bulletin municipal ont été rédigés avant le reconfinement.

Drive à la bibliothèque, route de Saint-Michel

Commandes par mail et remise des livres sur rendez-vous le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Retours de livres dans la boîte sur le portail.

Tél : 05 56 88 86 99

Mail : bibliotheque@saint-morillon.fr



Restaurant A L'IMPROVISTE, route de Castres

VENTE A EMPORTER

- tous les midis 7j/7 : Poulets fermiers, formule du jour
- du lundi au vendredi soir : poulets sur commande
- le dimanche midi: Huîtres du bassin sur commande

Tél: 05 56 20 34 09

06 11 32 12 04

Plus d'informations sur leur page facebook.



Le Groupe d'entraide du CCAS est relancé

Le CCAS relance l'activité du Groupe d'Entraide qui avait été créé en mars 2020.

Si vous êtes une personne "fragile" au regard du Covid-19, par votre âge, votre état de santé, ou même si vous rencontrez des difficultés particulières en cette période difficile, sachez que vous pourrez trouver des personnes pour vous aider en contactant le CCAS. Par exemple pour aller faire vos courses, aller chercher des médicaments, changer une bouteille de gaz etc.

Si vous n'êtes pas dans cette situation de fragilité et que vous avez un peu de disponibilité, vous pouvez rejoindre le groupe des bénévoles du CCAS. Vous pourrez ainsi apporter aux plus fragiles, notamment nos aînés, et aux personnes en situation difficile, non seulement un service mais aussi votre solidarité et le sentiment d'être entouré.

Vos contacts :

Sylvie Perez, responsable du CCAS

Tél : 05 56 78 65 82

Mail : action.sociale@saint-morillon.fr

Nicole Fernandez, Vanessa Diaz et Jean-Marc Bauchot, Conseillers municipaux et coordinateurs du groupe d'Entraide du CCAS, peuvent être contactés par l'intermédiaire de Sylvie Perez

CCAS de
**SAINT-
MORILLON**

Hommage



Paul BOYREAU

Maire de Saint-Morillon de 1975 à 1995, Paul BOYREAU s'est éteint le 14 août 2020 à l'âge de 97 ans.

On l'appelait souvent « Monsieur Paul », notamment les anciens. Ils conserveront de lui le souvenir d'un homme d'une grande humanité. Aimable, il se montrait volontiers généreux du temps qu'il passait à la rencontre de ses administrés. Il connaissait le nom de la plupart d'entre eux, prenant des nouvelles de leur famille et de leurs affaires, intervenant avec efficacité pour les soulager dans leurs démêlés avec l'administration ou avec quelque voisin irascible.

Comme Montesquieu, Paul BOYREAU vivait, lui aussi, au rythme de la vigne, de sa vigne, et il savait en parler. Il aimait également parler de son domaine et se promener autour du Château Piron.

Ce lecteur avisé et assidu de Saint-Simon, à la pensée de qui il faisait souvent référence, commentait volontiers les événements sociétaux et politiques, avec toujours la précaution de ne jamais froisser son interlocuteur. Nous conserverons de cet homme le souvenir d'une personne affable et toujours courtois.

Paul BOYREAU a très vite déploré la disparition des commerces du village : épicerie, boulangerie, pourtant si nécessaires au confort des habitants. Il s'est investi avec détermination dans la réalisation de l'épicerie, celle que nous connaissons aujourd'hui, sur la propriété communale et inaugurée en 1996.

M. BOYREAU a beaucoup œuvré pour la Commune de Saint-Morillon. Parmi les projets phrases qu'il a pu mener, nous retiendrons sa participation à la création de l'école maternelle, l'arrivée de l'informatique au sein de la Mairie ou encore le parvis de l'Église qui a été profondément repensé.

Il racontait volontiers l'anecdote de « la meilleure affaire de toute sa vie ». En effet, il avait pu faire acquérir pas la

commune pour 1 franc symbolique (1 seul !) l'emprise des voies de chemin de fer traversant la commune, passant près de la gare désaffectée. Très peu de communes ont saisi au vol cette opportunité proposée par la SNCF, qui s'est vite rétractée.

Par la suite, une petite partie de cette bande de terre sera revendue au prix du terrain à bâtir, (actuellement deux maisons près de l'ancienne gare), avec un énorme bénéfice pour la commune. Beaucoup plus tard c'est le Conseil départemental (général à l'époque) qui se portera acquéreur pour une somme plus modique pour y installer la piste cyclable.

C'était également un grand conservateur : il aurait bien voulu que rien ne bouge dans sa commune. Il déplorait l'élaboration du POS de 1995 (écrit en 1994) qui lui a été imposé par l'administration, avec comme conséquence l'urbanisation partielle de la commune.

Paul BOYREAU n'aimait pas se mettre en avant, s'attachant à mettre plutôt son interlocuteur en valeur lorsqu'il lui fallait faire les présentations. Il avait un très grand sens de l'écoute et une mémoire phénoménale qui lui était bien utile pour retenir tout ce qui concernait ses administrés et autres textes ardu.

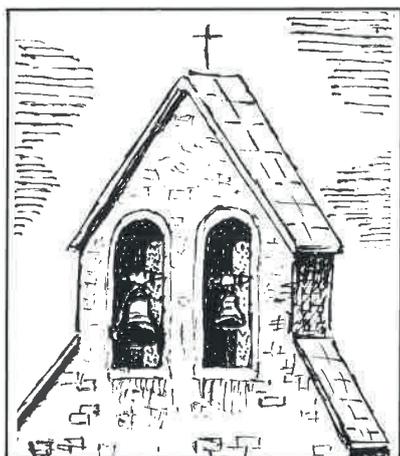
Engagé jusqu'à la fin pour sa Commune et sincèrement Républicain, il nous faisait encore honneur, il y a peu, de sa présence en tant que Maire honoraire aux cérémonies officielles. Témoin de son temps, il partageait le notre pour le plaisir et le souvenir de tous.

Article écrit avec la participation de M. et Mme ESPEUT



M. Paul BOYREAU à droite lors du centenaire de l'armistice le 11 novembre 2018.

Premier bulletin municipal de la commune mis en place
par M. Paul BOYREAU en Juillet 1993.



ST MORILLON

notre village

BULLETIN MUNICIPAL N°1 JUILLET 1993

RÉALISATION ET PUBLICATION : MAIRIE DE SAINT-MORILLON - DIFFUSION GRATUITE

ÉDITORIAL



MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

Saint-Morillon était une des dernières communes du canton à ne pas disposer d'un "Bulletin Municipal". Cette négligence est réparée; je suis certain que cette feuille d'information sera appréciée de tous et qu'elle permettra à chacun de mieux connaître sa commune, son passé comme ses projets d'avenir.

Notre adjoint, Monsieur Jean DUBOUILH, disposant de davantage de temps depuis qu'il est à la retraite, a bien voulu se charger de la mise en page et de la conception de ce premier numéro.

Je l'en remercie vivement ainsi que tous ceux qui l'ont aidé dans cette tâche, qu'il s'agisse de membres du Conseil Municipal ou de représentants des diverses associations de la commune.

Pour cette année de rodage, nous nous limiterons à deux numéros, le deuxième paraîtra avant Noël. Notre objectif est de vous offrir à plus long terme une parution trimestrielle.

Sans m'étendre dans ce premier éditorial sur nos projets d'avenir, je tiens cependant à rassurer les parents d'élèves : tout sera prêt pour la rentrée. La garderie pourra réintégrer les locaux scolaires, ce qui est le souhait de tous; les enfants bénéficieront ainsi que leur maîtresse, d'une nouvelle classe plus fonctionnelle et plus agréable.

Inutile de vous dire que vos suggestions, vos critiques ou vos encouragements concernant cette publication, seront les bienvenus, n'hésitez pas à nous en faire part.

Et bonne route à votre journal !

Paul BOYREAU

Les associations

Les articles de cette rubrique ont été rédigés par les associations.

Parenthèse

L'atelier DO IN

Notre petite association commence doucement mais sûrement dans ce contexte sanitaire compliqué. La répartition en petits groupes permet à chacun de travailler tranquillement, en fonction de ses capacités dans une ambiance chaleureuse et détendue.

La détente est le but recherché ; un corps et un esprit détendus sont la base de notre santé. Respiration, étirements, auto-massage... les exercices de DO IN sont accompagnés de conseils prodigués par Anne, l'animatrice, mais aussi d'explications sur la Médecine Traditionnelle Chinoise à l'origine de cette technique japonaise.

Les ateliers d'une heure ont lieu les mercredis à 18h et 19h15 et les jeudis à 14h et 15h15.

Le jeudi après midi est aussi adapté à des personnes plus âgées... Ces exercices doux permettent de remobiliser le corps, repérer les tensions et, ainsi, les soulager.

Un cours d'essai gratuit est proposé sur inscription. Alors n'hésitez pas, venez essayer...

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter :

Corinne BLANCAND, la Présidente, au 06 88 09 92 56

Anne BROCA, l'animatrice, au 06 87 94 88 94

Les Escargots de Saint-Mo

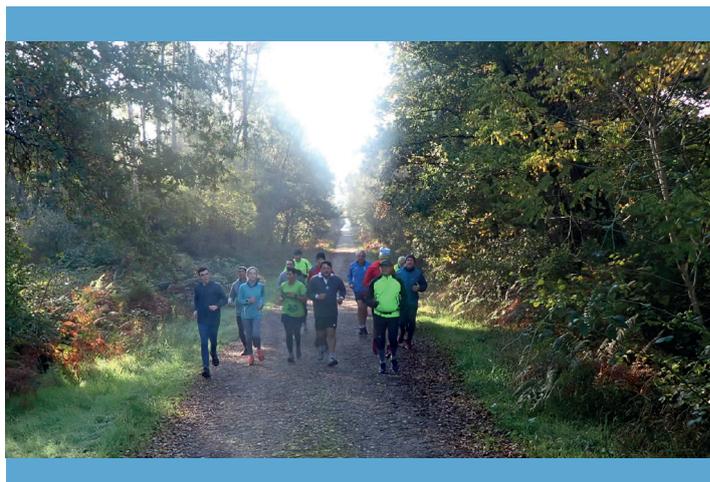
Le plaisir de courir ensemble

Avec quelques nouveaux coureurs nous ayant rejoint en ce début d'automne 2020, notre groupe compte aujourd'hui une vingtaine de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes.

Nous retrouvons le plaisir de parcourir et parfois de découvrir ensemble chemins, pistes et routes de notre commune et des communes voisines, malgré des distances entre coureurs un peu plus grandes que par le passé (prévention Covid).

Pour connaître ces bonnes sensations, et découvrir de jolis itinéraires de course, rendez-vous le dimanche matin à 9h30 au stade de Saint-Morillon. Nous vous accueillerons avec plaisir dans notre groupe.

Rien ne vous empêche d'essayer : même si vous pensez que votre niveau en course n'est pas assez bon, sachez qu'il y a des personnes de tous niveaux dans le groupe. Et puis surtout, vous serez bien plus à l'aise en course au bout de quelques semaines seulement.



**Pour nous contacter : escargotsaintmo@gmail.com
ou Jean-Marc au 06 86 38 14 70**

ou Philippe au 06 07 98 46 10.

www.escargotsaintmo.canalblog.com

Danse Ton Art

L'association Danse ton Art remercie ses anciens et nouveaux adhérents, parents, enfants, ados et adultes pour leur confiance et ainsi permettre à notre toute jeune association de continuer. Cette nouvelle saison 2020-2021 nous accueillons près de 110 élèves contre 84 l'année dernière.

Même si ce début d'année est un peu compliqué. Notre professeur a gardé le lien avec ses élèves en donnant les cours sur zoom durant l'interruption temporaire imposée courant septembre/octobre et tout le monde a

pu reprendre juste avant les vacances pour le plus grand plaisir de tous.

Nous espérons pouvoir participer au téléthon si celui-ci peut avoir lieu vu les circonstances. En attendant Céline et les élèves travaillent dur.

Attention nouveauté : site <https://dansetonart.fr/>

A très vite

L'équipe Danse ton Art

Les révisions allégées du PLU

Un an et demi après le lancement de ces trois projets, le 15 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les trois révisions allégées du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Pour rappel, ces trois révisions avaient pour objet :

- La requalification du zonage des quartiers Jacoulet – Le Verdurat – Peyron d'un zonage Ne en zone UB
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées) pour un projet de restaurant gastronomique en zone N du PLU
- La mise en place d'un City Stade et d'un espace loisirs détente derrière la salle des fêtes par la création d'un

sous-secteur Ns

Tous les documents relatifs à cette approbation, ainsi que le rapport de la commissaire-enquêtrice, sont en ligne sur le site internet de la Commune à la rubrique Cadre de vie > Urbanisme > Le PLU.

Le permis de construire du restaurant gastronomique a d'ores-et-déjà été déposé en Mairie et l'aménagement du futur espace loisirs-détente derrière la salle des fêtes va bientôt commencer en refaçonnant le muret en pierre et en créant un accès spécifique.

Un terrain communal à vendre

Afin de financer la fin des travaux de la salle de motricité, la Commune a décidé d'organiser une consultation en vue de vendre un terrain à bâtir. Le terrain est situé en centre Bourg, 54 chemin de Domec. Il s'agit de la parcelle n° 1342 section B du plan cadastral ayant une superficie de 576 m².

La mise à prix du bien est de **130 000 € TTC**.

Ce projet de mise en vente, a été approuvé par délibération DCM 2020-10-01 du conseil municipal en date du 22 octobre 2020.



Les modalités de la vente :

Deux visites collectives étaient prévues le lundi 9 et lundi 16 novembre qui ont été annulées en raison des nouvelles directives sanitaires.

Comment proposer une offre ?

Les candidats doivent faire parvenir leurs offres sous pli à la Commune de Saint-Morillon **avant le 15 décembre 2020 à 17 heures** :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception
- soit contre remise d'un récépissé au secrétariat général aux jours et heures d'ouverture du service à l'adresse suivante :

Commune de Saint-Morillon

Secrétaire général

1 Place de l'Eglise

33 650 SAINT-MORILLON

Le pli devra comporter la mention « Offre d'acquisition - 54 chemin de Domec », NE PAS OUVRIR.

Sur quels critères seront sélectionnés les candidats ?

L'attribution de la vente se fera au candidat le plus offrant. Le prix ne saurait être inférieur au prix de retrait fixé par la commune. Les offres seront enregistrées par ordre d'arrivée. Ainsi, si plusieurs offres sont identiques, la vente sera attribuée à l'offre réceptionnée en premier.

La commune fera savoir, au plus tard quarante jours après la date limite de remise des offres, par lettre recommandée au candidat ayant offert la meilleure offre que son offre a été acceptée. La vente devra nécessairement faire l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Dans le cas où le candidat retirerait son offre après validation de la cession à son égard par le conseil municipal, la commune se réserve le droit de remettre en vente le terrain automatiquement sans délibération du conseil municipal.

La commune se réserve le droit d'interrompre à tout moment le processus de vente et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

La commune n'aura pas à justifier sa décision étant observé qu'elle est juridiquement autorisée à vendre de gré à gré.

Retrouvez la délibération du conseil municipal et l'intégralité du cahier des charges de ce projet de vente sur le site internet de la Commune de Saint-Morillon : **www.saint-morillon.fr** > Rubrique Informations.

Travaux du groupe scolaire

Ouverture du restaurant scolaire et du nouveau réfectoire des primaires :

Depuis la levée du premier confinement, les travaux du restaurant scolaire ont repris, en douceur dans un premier temps, puis sur un rythme plus soutenu, afin de permettre une ouverture du nouveau restaurant scolaire et des réfectoires au 1er janvier 2021. La traversée des enfants, chaque midi, de l'école vers la salle des fêtes et inversement, sera bientôt une lointaine histoire pour le confort de tous. Nous profitons de cet article pour remercier les efforts de chacun d'avoir su s'adapter aux exigences des travaux et de la délocalisation du lieu de restauration des élèves de primaires.

Concernant le calendrier, le mois de novembre est consacré à la levée des réserves et le mois de décembre sera un mois de transition afin que les enfants et le personnel puissent s'approprier ensemble leurs nouveaux lieux de restauration. La fourniture de repas livrés en liaison froide reste assurée par Élior jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nouveau restaurant scolaire se compose :

- d'une salle à manger de 95 m² en liaison avec l'ancienne (90 m²) ; ces deux salles sont accessibles depuis la cour de récréation. La nouvelle salle de restaurant possède également une belle acoustique.
- d'une partie office de 120 m² avec divers espaces fonctionnels (livraison, réserves, préparation, etc.), dont tous les matériaux sont aux normes « hygiène ».

Nous avons tenu à créer des volumes clairs, accueillants, aussi bien pour les enfants que pour le personnel de restauration.

Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire en 2021

Courant octobre, une consultation a été lancée afin de choisir un nouveau prestataire pour la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire. La prestation débutera au 1er janvier 2021. Le marché aura une durée initiale de huit mois, reconductible une fois pour l'année scolaire 2021/2022.

La commission communale des marchés publics a demandé aux candidats de répondre aux objectifs suivants :

- menu à quatre composantes (entrée, plat principal, garniture, produit laitier, dessert)
- menu comprenant obligatoirement au moins 50 % de composantes en produits alimentaires et denrées issus de l'Agriculture Biologique certifiés par agrément (mention obligatoire lors de la transmission des menus du symbole type « Bio »)
- dans le cadre d'une démarche limitant le bilan carbone

sur les fournitures de denrées, les menus pour chaque semaine comprendront obligatoirement 50 % des composantes en produits alimentaires et denrées issus de l'Agriculture locale « filière courte » : produits de qualités issus du terroir de la Région Nouvelle Aquitaine, qui seront spécifiquement mentionnés lors de la transmission hebdomadaire des menus par le symbole type « local » ou « Bio local » le cas échéant.

Le prestataire devra par ailleurs privilégier des produits ayant le label « viande et œufs de France ».

Une option a également été demandée avec un menu comprenant obligatoirement au moins 60 % de composantes en produits alimentaires et denrées issus de l'Agriculture Biologique certifiés par agrément (mention obligatoire lors de la transmission des menus du symbole type « Bio »).

La salle de motricité

Les travaux de la salle de motricité s'achèvent également en cette fin d'année. D'ici le 1er janvier, les enfants de l'école maternelle, du périscolaire et de l'ALSH pourront découvrir ce nouveau lieu d'activités tant attendu.

La salle de motricité est un grand espace lumineux de 115 m², construit juste à côté et en liaison directe avec la maternelle. Un grand hall d'entrée sera équipé de bancs, de casiers et de porte-manteaux. L'acoustique de cette salle de motricité a été particulièrement soignée grâce à des matériaux adaptés. Des stores intérieurs permettront de créer un noir complet suivant les besoins des utilisateurs. Côté cour de la maternelle, un préau en bois a été réalisé afin de créer un espace à l'abri de la pluie et un ombrage pour le bâtiment.

Cette salle de motricité sera mutualisable pour des activités associatives, type « pieds nus », en dehors des temps scolaires et périscolaires ; elle dispose d'un accès séparé de l'école.

Projets et travaux

Les deux bâtiments répondent à la réglementation thermique 2012 en vigueur, à la réglementation accessibilité des personnes à mobilité réduite et au code du travail.

Pour rappel et mémoire, les montants des travaux sont de 368 000 € TTC pour la salle de motricité et de 728 000 € TTC pour le restaurant scolaire. Les subventions sont de 127 194 € TTC pour la salle de motricité et de 317 640 € pour le restaurant scolaire.

Quelques photos pour patienter encore un peu ...



Visite virtuelle en vidéo

En cette période de crise sanitaire et afin de respecter les consignes, la Commune proposera courant décembre une visite virtuelle et commentée du restaurant scolaire, des réfectoires et de la salle de motricité. La vidéo sera disponible sur le site internet de la Commune de Saint-Morillon.

Plus d'informations à retrouver bientôt sur le site internet !

Rue du 8 mai 1945

Création d'une « zone de rencontre » dans la rue du 8 mai

La commission municipale « travaux et voiries » travaille à l'amélioration de la sécurité routière dans notre commune, et en particulier au centre bourg. Une des premières mesures est la création d'une zone de rencontre dans la rue du 8 mai.

De quoi s'agit-il ? Dans une zone de rencontre :

- Les piétons ont la priorité sur tous les véhicules (voitures, vélos, etc.), et ils peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner.
- Tous les usagers de véhicules motorisés peuvent circuler, sans excéder une vitesse de 20 km/h.

Les limites de la zone de rencontre sont clairement indiquées par une signalisation spécifique.

L'objectif est de faciliter la cohabitation des différents usagers et riverains de cette route étroite, en sens unique. Des mesures ont également été prises pour y interdire le stationnement, en raison de l'étroitesse de la voirie et des trottoirs.





Appel aux dons

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est le principal acteur de la politique sociale locale. Ses interventions sont organisées et réalisées exclusivement sur le territoire de la commune afin de répondre au mieux aux besoins de ses habitants.

Pour agir, le CCAS reçoit une subvention de la mairie. Mais il doit faire face aux demandes toujours plus nombreuses de la population. C'est pourquoi il fait appel aux dons pour le soutenir dans ses actions.

Le don : une action récompensée

Le CCAS est habilité à recevoir des dons et legs en contrepartie desquels les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale. Ainsi, les entreprises peuvent déduire 60% des dons de leurs impôts sur les bénéfices ; et les particuliers ont droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Actions menées :

- Dispositif « Argent de Poche »
- Ma commune ma santé
- Permanence Retraite
- Bus numérique
- Aide sociale
- Spectacle de Noël offert aux enfants de l'école
- Livres de Noël offerts aux enfants de l'école
- Cadeau pour les Aînés de 75 ans et plus
- Repas des Aînés pour les 65 ans et plus
- Remise des dictionnaires aux enfants de CM2 (liste non exhaustive)

Envoyez vos dons au CCAS de votre commune (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)

Un reçu au titre des dons cerfa n°11580*03 sera remis comme justificatif auprès des impôts.

CCAS de Saint-Morillon

1, place de l'église

33650 Saint-Morillon

Tél : 05 56 78 65 83

Mail : action.sociale@saint-morillon.fr

RAPPELS

Mutuelle Communale



Ma Commune Ma Santé
La solution santé mutualisée

Prendre rendez-vous :
CCAS de Saint-Morillon,
05 56 78 65 83 ,
Action.sociale@saint-morillon.fr
Association Actiom
05 64 10 00 48

Dispositif Argent De Poche

Ce dispositif consiste à proposer aux jeunes domiciliés sur la commune, âgés de 16 et 17 ans, la réalisation de petites missions sur le territoire communal, pendant les vacances scolaires. Les prochaines : vacances d'hiver 2021.

Une mission : 3 heures de travail avec 1/2 heure de pause obligatoire. La rémunération est forfaitaire et fixée à 15 € par mission, et versée en espèces. Le nombre des missions est limitée à 20 par jeune et par an.

Les missions qui seront confiées aux jeunes, sans possibilité de choix, seront encadrées par un agent communal.

Permanence retraite

Avec un conseiller retraite professionnel :
Monsieur Thierry BRUNET
Prochaine permanence :
samedi 12 décembre 2020



Visio-accueil MSAP

La maison de services au public vous accompagne dans vos démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, ...



La MSAP est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et regroupe en un même lieu l'accès à de nombreux opérateurs nationaux tels que Pôle Emploi, la CAF, la caisse primaire d'assurance maladie, les impôts (DGFIP), etc. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

ATTENTION : LA MSAP déménage dans le bâtiment de la Maison du Département (MDSI) à Léognan, 15 cours Gambetta.

La Mairie de Saint-Morillon est maintenant équipée d'un système de visio-accueil de la MSAP. L'administré peut venir en Mairie et bénéficier du visio-accueil MSAP qui se trouve au premier étage. L'administré s'assoit alors devant un ordinateur, positionne sur sa tête un casque-micro mis à disposition et commence à dialoguer avec l'animatrice MSAP en visio-accueil. Cette dernière le guide ainsi dans ses démarches en ligne et peut prendre la main si besoin. Le visio-accueil dispose également d'une imprimante scanner simple d'utilisation. Ce dispositif innovant et précurseur permet ainsi d'avoir au plus près de chez soi des services et un accompagnement dédié.

**La permanence a lieu tous les mardis après-midi de 16h30 à 18h00 à la salle du Conseil.
Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie ou au 05 56 20 25 62.**

Etude en faveur de nos aînés

Réalisation d'une étude en faveur de nos aînés

En 2021, un groupe d'étudiants réalisera à Saint-Morillon et Saint-Selve une étude en vue d'agir en faveur de nos aînés.

Ce sont les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de nos 2 communes qui se sont mobilisés ensemble pour lancer cette étude, en partenariat avec l'IFAID de Talence (Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement).

7 à 8 étudiants viendront découvrir notre territoire dès le mois de décembre, puis réaliseront début 2021 des enquêtes auprès des personnes de plus de 70 ans et auprès des associations et autres acteurs concernés par cette population.

En juin 2021, après un travail de synthèse et de réflexion, les étudiants nous présenteront les résultats de cette étude, qui permettront tant au CCAS qu'à la commune :

- De mieux connaître la situation de nos aînés, leurs attentes et leurs besoins,
- De réfléchir à la mise en place de propositions d'action et de projets pour améliorer la vie quotidienne de nos aînés et pour qu'ils soient mieux intégrés à la vie sociale, culturelle et citoyenne dans la commune.



Pôle médical

Le Pôle médical de Saint-Morillon est ouvert depuis septembre 2020 au 62 route de Castres. Il se situe derrière la pharmacie.

Il se compose :

- **d'un cabinet vétérinaire médico-chirurgical** : Mme CLEMENT Céline pratique la médecine vétérinaire et la chirurgie courante, mais aussi l'ostéopathie, l'acupuncture et les médecines naturelles.

06 79 69 16 34

Possibilité de prendre rendez-vous sur [captainvet.com](https://www.captainvet.com).

- **d'une diététicienne** : Mme ROUSSILLON Maud est experte en nutrition et micronutrition, hypnose avancée, accompagnement pédiatrique. Présente au cabinet les **lundis, mardis et jeudis**

06 51 10 31 25

ma-diet-ethique-pour-votre-bien-etre.business.site

- **d'une Psychologue clinicienne, Psychothérapeute, Psychologue du travail** : Mme RUET Isabelle, accompagne enfants, adolescents et adultes. Présente au cabinet les **mercredis, vendredis et samedis**

06 86 77 71 35

psychologue-isabelle-ruet.fr

- **d'une infirmière** : Mme CARMIER Karine

06 86 54 54 65



Cabinet vétérinaire

L'entrée se situe à gauche de la pharmacie.



Cabinet de la diététicienne, la psychologue et l'infirmière.

L'entrée est à droite de la pharmacie.

URGENT : Le pôle médical de Saint-Morillon recherche un médecin généraliste.

Contact : Céline CLEMENT **06 79 69 16 34**

L'Espace Emploi de la CCM **déménage**

L'Espace Emploi de la Communauté de Communes de Montesquieu, la Maison de Service au Public (MSAP), la Mission Locale des Graves et le PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) déménagent dans le bâtiment de la Maison du Département (MDSI) à Léognan, 15 cours Gambetta.

Un bâtiment mieux adapté pour l'accueil du public

L'ancien bâtiment ne permettait pas un accueil adapté du public, notamment en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ce déménagement permet donc d'améliorer les conditions d'accueil grâce à :



Un lieu multi-accueil et multi-service

Ce nouveau lieu multi-accueil et multi-service permettra de réunir l'accompagnement renforcé et individualisé dans la recherche d'emploi, d'insertion, de formation, proposé par l'Espace Emploi Montesquieu en lien avec la Mission Locale des Graves qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans et le PLIE des Graves dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi financé en partie par les fonds européens.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la CCM :

www.cc-montesquieu.fr/vivre/emploi/espace-emploi-montesquieu

L'association l'ETAPE

L'association l'Etape recherche des médiateurs numériques

Une personne sur quatre en France éprouve des difficultés à utiliser des outils numériques (ordinateur, téléphone portable, internet). Dans un contexte de numérisation extrême des services, formalités, échanges, actes commerciaux, c'est un vrai facteur d'exclusion.

L'ETAPE est un Tiers-Lieux installé à Saint-Selve, qui réalise depuis 2019 des actions pour aider les personnes des communes alentours à mieux utiliser ces outils. En 2020, ces actions ont été interrompues par l'épidémie de Covid19.

Nous allons relancer et diversifier nos actions de médiation numérique en 2021, au travers de nouveaux ateliers et permanences numériques. Pour compléter notre équipe, nous recherchons sur le territoire des médiateurs numériques.

Nos médiateurs seront rémunérés pour animer des ateliers pratiques allant jusqu'à 5 ou 6 personnes. Il ne s'agit pas de formation en tant que telle, mais d'aider les participants à se "débrouiller" avec leurs ordinateurs, tablettes, téléphones portables.

Les thématiques de ces ateliers sont variées :

- certaines sont très basiques, comme par exemple : utiliser un ordinateur portable,
- d'autres un peu plus élaborées, comme par exemple : utiliser un logiciel de traitement de texte, ou naviguer en sécurité sur le web etc.

Disponibilité recherchée

Quelques heures par semaine peuvent suffire.

Une disponibilité plus importante peut aussi nous intéresser.

Aptitudes recherchées

- Capacités pédagogiques et relationnelles, et envie de partager
- Bien se débrouiller soi-même avec les technologies numériques, mais nul besoin d'être un expert en informatique pour être médiateur numérique,
- Des compétences plus pointues en informatique ou en bureautique peuvent aussi nous intéresser.

Pour nos médiateurs qui le souhaiteront, nous prévoyons de proposer des formations

Contact : Merci aux personnes intéressées de nous envoyer rapidement un mail à :

etape.coworking@gmail.com

Une rencontre d'information est prévue pour les médiateurs numériques la semaine du 2 novembre, les personnes qui se seront manifestées y seront conviées.

Plus d'infos : Jean-Marc - Référent du projet Médiation Numérique - 06 30 58 73 14



Photo prise avant l'obligation de porter un masque.

Conciliateur de justice

Son rôle

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Ses compétences

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des différends relatif à un contrat de travail, des litiges de la consommation, des impayés, des malfaçons de travaux, etc.

Nouveau conciliateur de justice pour le canton de LA BREDE.

Madame Claudie GERALD assure une permanence à la MSAP de LEOGNAN les lundis. Pour prendre rendez-vous, contactez le **05 57 96 96 70**.



Vous pouvez également la joindre

- sur le site des conciliateurs de France :
- Par mail : **claudie.gerald@conciliateurdejustice.fr**
- Par téléphone : **06 41 55 61 05**

Fibre optique

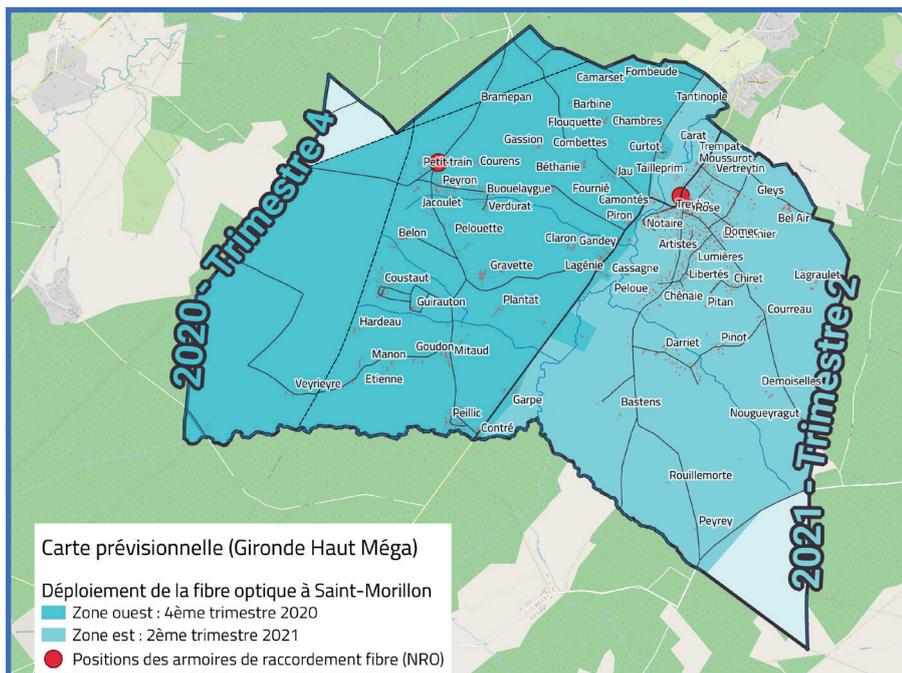
Voici les plus récentes informations concernant le déploiement de la fibre optique à Saint-Morillon, issues de nos échanges réguliers avec le prestataire en charge du déploiement pour toute la Gironde (Orange).

Pour ne pas faire durer le suspense, sachez que le calendrier de déploiement accuse un retard d'environ deux trimestres par rapport aux précédentes prévisions que nous vous avons fournies en janvier/février : la commercialisation des offres d'abonnement à internet par fibre optique est prévue pour la fin de l'année 2020 ou avant l'été 2021, en fonction des zones de notre

d'accélérer la procédure de commercialisation des offres. Sur 500 logements concernés, environ la moitié sont déjà raccordables.

Pour les foyers du centre bourg, le cheminement de la fibre optique est essentiellement sous-terrain et utilise autant que possible les gaines déjà existantes. La commercialisation est prévue pour la fin du premier trimestre 2021.

Pour les autres foyers de la zone est, plus éloignés du centre bourg, la fibre optique empruntera en partie un cheminement aérien, ce qui nécessite études et installations de poteaux. La commercialisation est prévue pour la fin du deuxième trimestre ou pour l'été 2021.



Quelques informations supplémentaires

- Les techniciens qui procèdent au déploiement de la fibre optique ne connaissent pas le calendrier de commercialisation des offres ! Si vous en voyez travailler dans notre commune, sachez qu'il est inutile de les harceler de questions.

- Quelles sont les raisons de ces nouveaux retards de déploiement ? Elles sont multiples... La crise sanitaire et le confinement de mars à juin bien sûr, l'application de certaines réglementations qui rendent des études et planifications obsolètes, l'ampleur et les difficultés de coordination des travaux, divers imprévus comme des gaines ou supports

commune.

Zone ouest de Saint-Morillon : commercialisation prévue fin 2020

L'armoire de raccordement à la fibre optique, installée au lieu-dit Jacoulet / Bramépan depuis mai 2019 et qui desservira la « zone ouest » de Saint-Morillon, est pleinement opérationnelle. Mais il reste à réaliser une grande partie des travaux de desserte vers les foyers : sur les 300 logements concernés, 5 étaient raccordables fin août (dont 4 avaient contracté un abonnement !).

Les travaux à réaliser sont mixtes : la fibre optique empruntera dans certains cas un cheminement sous-terrain qui nécessite des opérations de génie civil, et dans d'autres cas un cheminement aérien qui peut nécessiter le remplacement ou la pose de nouveaux poteaux.

Zone est de Saint-Morillon : commercialisation prévue avant l'été 2021

L'armoire de raccordement à la fibre optique, installée à côté de la salle des fêtes depuis janvier 2020 et qui desservira la « zone est » de Saint-Morillon, n'est pas encore raccordée en amont. Mais à l'inverse la desserte vers les foyers est plus avancée, ce qui permettra

inutilisables, les à-côtés nécessaires comme l'élagage, les discussions avec les propriétaires terriens pour minimiser les gênes, etc.

- Quels foyers de Saint-Morillon seront raccordés à la fibre optique ? A terme, absolument tous. L'opérateur de déploiement a l'obligation contractuelle de raccorder 100 % des foyers girondins, même ceux qui n'existaient pas ou n'avaient pas été référencés au lancement de l'opération.

- Qui propose(ra) des offres aux clients potentiels ? À l'heure actuelle, seul l'opérateur Orange est prêt à proposer des abonnements à internet par fibre optique à Saint-Morillon. D'autres opérateurs pourraient proposer leurs services plus tard.

- Pourquoi le cheminement de la fibre optique n'est-il pas exclusivement sous-terrain ? Parce que le coût de la solution aérienne est bien plus faible par rapport aux travaux de génie civil que nécessite l'enfouissement, et elle est donc privilégiée (partout en Gironde) par le prestataire de déploiement qui a remporté le marché.

- Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez consulter la carte d'éligibilité de Gironde Haut Méga (girondehautmega.fr/carte-deligibilite) pour obtenir des informations concernant votre logement.

Budget participatif de la Gironde

Présentation du budget participatif de la Gironde :

Le Département de la Gironde lance son premier budget participatif : agir dès maintenant ensemble face aux changements environnementaux et sociétaux. Les jeunes déposent leurs idées, les Girondins et Girondines décident et votre Département réalise.

Une enveloppe de 700 000 euros sera consacrée à la réalisation de projets proposés par les jeunes et choisis par les Girondines et les Girondins, au service de la transformation de leur territoire vers des modes de vie solidaires, écoresponsables et porteurs de sens.

Projet porté par les jeunes de St-Morillon

Come et Marin, jeunes St-Morillonnais passionnés de skate, sont les heureux sélectionnés du 1er budget participatif du Département de la Gironde. Ils ont déposés un projet de Skate park à St-Morillon et c'est maintenant qu'il faut les soutenir pour que ce beau projet puisse se concrétiser.

214 idées avaient été déposées par les jeunes Girondines et Girondins. Analysés pour étudier leur viabilité, ce sont finalement 82 projets qui sont en lice.

Pour voter : Je vote sur jeparticipe.gironde.fr

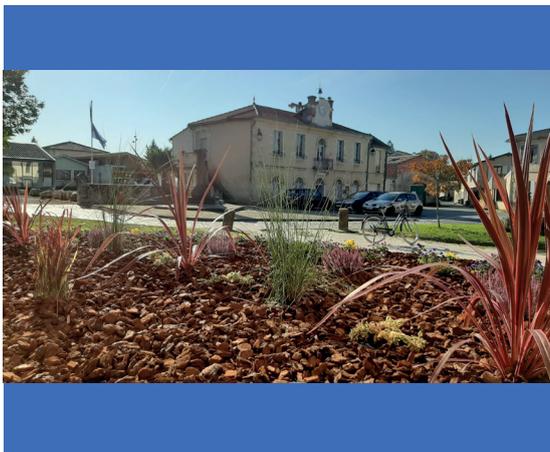
Jusqu'au 30 novembre!

cliquez sur inscription, entrez un nom ou un pseudo et un mot de passe, puis entrez dans Participer/voter. Il vous faudra choisir entre 3 à 5 projets pour valider votre vote.



Merci pour votre soutien !

Fleurissement du centre bourg



À l'initiative des élus, un fleurissement a été mis en place au centre bourg avec l'aide des services techniques. Le travail a consisté à fleurir les quelques jardinières rue de Verdun, la salle des fêtes et le puit à la mairie.

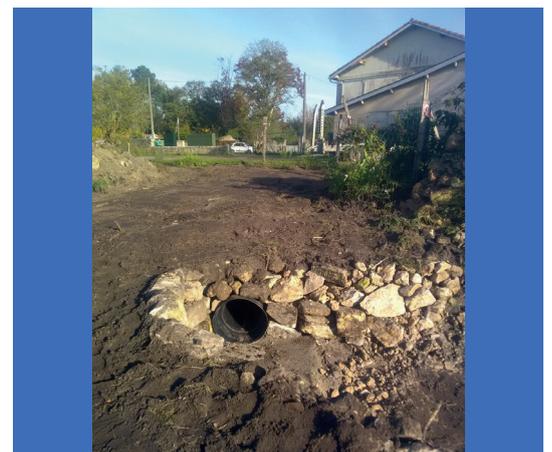
Le plus gros travail a été réalisé autour de l'église avec l'aide des jeunes du dispositif « Argent de Poche ». Un grand remerciement à Solène et Jules qui ont été des participants volontaires et généreux sur cette action la première semaine des vacances. Leur travail aura aussi consisté à désherber autour de la mairie et devant l'école.

Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », la commune remercie également Siloé et Léo pour leur participation active et toute aussi enthousiaste à la réalisation d'une mezzanine aux ateliers municipaux afin d'améliorer la zone de stockage.

Écoulement des eaux pluviales

A la suite des intempéries de mai, la collectivité a réalisé en collaboration avec l'entreprise Minipelle33 le curage de fossés en centre bourg. Au total, plus de 200 mètres d'ouvrages ont été reprofilés et nettoyés afin de permettre l'écoulement correct de ces collecteurs qui récupèrent les eaux pluviales de la route de Saint-Michel et du centre bourg. Au niveau du pré de la cure, ces structures ont été rebâties et consolidées afin de pérenniser ces évacuations.

Pour rappel : si la collectivité a obligation en domaine public de faire cet entretien, tout fossé en domaine privé doit être aussi entretenu par leur propriétaire pour le bien commun et plus de sérénité lors des intempéries exceptionnelles.



Trophée Roses des Sables

Deux Saint-Morillonaises se lancent dans le rallye Trophée Roses des Sables !

Karine BLAISE et Valérie ANQUETIL se sont rencontrées à l'école de Saint-Morillon où elles travaillent toutes les deux, l'une en tant qu'enseignante et directrice de l'école, l'autre en tant qu'AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap).



Elles vont participer à un rallye automobile 100% féminin dans le sud marocain, en octobre 2021, avec la possibilité d'allier dépassement de soi et action solidaire. En effet, elles achemineront 10kg de matériel pour la Croix Rouge Française et 50kg pour l'association « Enfants du désert ».

Elles ont créé l'association « Les Roses de Saint-Morillon » pour promouvoir et financer leur projet. Le nom de l'association n'a pas été choisi au hasard : associer le nom de la commune est une volonté de faire parler du village tout au

long de leur aventure. Faire savoir qu'à Saint-Morillon on se bouge et on est généreux !

Aujourd'hui l'heure est à la recherche de financement et à la formation pilotage et navigation.

Vous pouvez les suivre sur les comptes Facebook et Instagram Valka_team ou les aider en participant à « opération agrumes ».

En effet, elles organisent une vente d'agrumes pour faire le plein de vitamines à l'approche de l'hiver ! (Vous trouverez le bon de commande dans ce bulletin municipal).



Commerces ambulants

Pizzeria Della Nonna **NOUVEAU!**

Pizzas au feu de bois.

Mardi & mercredi de 18h à 22h sur le parking de la pharmacie.

Commandez vos Pizzas dès 17H00

06 66 99 01 01

www.dellanonna33.fr



Les plats d'Eric

Pizzas et plats cuisinés à emporter.

Service traiteur : paëllas et plats à thèmes, livraison à domicile et sur commande.

Tous les jeudis soir de 17h à 21h30 sur le parking de l'école.

06 03 60 43 10

lesplatsderic.eatbu.com

Les éco-gestes de Virginie

RECYCLONS LE MARC DE CAFE

Aujourd'hui, nous allons parler d'un produit présent dans presque tous les foyers quotidiennement : le café.

Plutôt que de jeter votre filtre directement à la poubelle, voici quelques usages pour recycler votre marc de café :

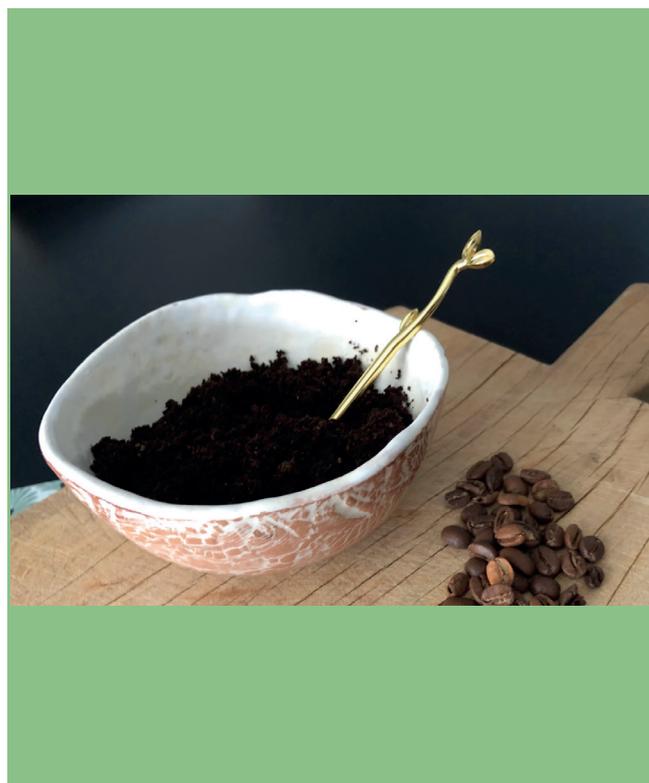
- **En engrais** : Le marc de café est un engrais riche en azote à déposer au pied de vos plantes ou à mélanger à la terre au moment de vos plantations.

- En répulsif contre les limaces, escargots et fourmis : à disposer au pied des plants. Pensez à en remettre après la pluie !

- **En répulsif pour les chats** : mélanger le marc avec des écorces d'oranges et disposer sur les pourtours de vos parterres et massifs.

- Anti-odeurs : une coupelle dans le réfrigérateur pour absorber les odeurs, ou pour frotter sur vos mains pour éliminer les odeurs tenaces (oignon, ail...), puis rincer.

- **En gommage corporel** : mélanger le marc avec un peu d'huile d'olive ou d'huile de coco. Effet peau douce garanti ! Et bien moins onéreux que les gommages des rayons cosmétiques (généralement à base de petites billes plastiques, qui plus est...).



Et pour le surplus, au compost (avec le filtre) !

LE STOP PUB

Pour tous ceux qui souhaitent s'aventurer sur le chemin de la réduction des déchets, il n'y a pas de "petits gestes" car chaque petit geste fait sur la durée deviendra une habitude durable.

The graphic features the French flag on the left with the motto "Liberté • Égalité • Fraternité" and "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE". Below it is the text "MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE". The main text reads "NON à la publicité et aux journaux d'annonces" in orange and white, followed by "STOP PUB" in large white letters on a green background. Below that is the slogan "Réduisons vite nos déchets !" in white script. At the bottom, it says "OUI à l'info des collectivités" and "Merci" with a green checkmark.

Aujourd'hui, rien de bien compliqué pour un résultat non négligeable : on s'attaque à nos boîtes aux lettres !

Nous recevons chaque semaine, en général le lundi, entre 400 et 500 g de prospectus ; soit plus de 20 kg annuel par foyer qui finissent à la poubelle...

La solution : apposer un "stop pub" sur votre boîte.

Vous pouvez faire votre étiquette vous-même (ou la faire faire par les enfants pour les sensibiliser à la démarche) ou aller en retirer à la mairie.

Petite précision : vous continuerez quand même à recevoir les bulletins d'information des collectivités ;-)

Alors, par quoi allez-vous commencer ?

Il n'y a pas de petits gestes si nous sommes 7 milliards à les faire !

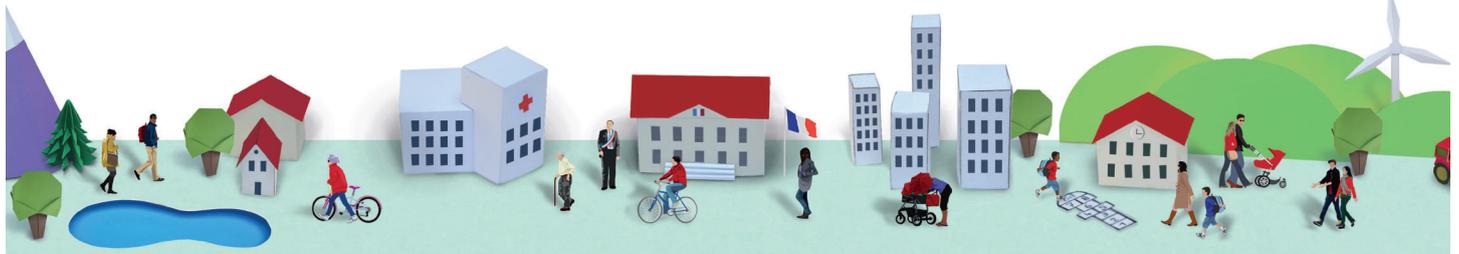
Recensement de la population



RECENSEMENT

de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Recensement agricole

Du 1er octobre 2020 au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles ont rendez-vous avec le recensement agricole. L'objectif : donner une image précise de l'agriculture d'aujourd'hui pour préparer les choix de demain.

C'est simple et rapide.

recensementagricole2020.fr



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RECENSEMENT AGRICOLE à quoi ça sert ?

Qu'est-ce que c'est ?

Tous les 10 ans le ministère de l'Agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

À quoi ça sert ?

L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

Qui est concerné ?

Tous les chefs d'exploitations agricoles de France. Chacun de vous compte, on compte sur vous !

Que deviennent les données ?

Les données individuelles et collectives collectées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques

Les pigeons de Saint-Morillon

Les fientes de pigeons constituent une nuisance pour le patrimoine urbain et la santé publique. Afin de limiter leur prolifération mais aussi préserver la bonne hygiène et la salubrité de la commune, la municipalité rappelle à tous l'interdiction de nourrir les pigeons « en tous lieux publics » mais également « aux voies privées, cours, ou parties d'immeuble », conformément au règlement sanitaire départemental.



A G E N D A

Les déchèteries de la Communauté de Communes de Montesquieu passent en horaires d'hiver pour les particuliers à partir du 2 novembre 2020.



Elles seront alors les suivantes :

Lundi au vendredi : 13h00-17h00

Samedi : 8h30-12h30 et 13h00-17h00

Dimanche : 8h30-12h30

> Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

La MAM Coccinelle et Papillon déménage à Cabanac et Villagrains

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de la MAM Coccinelles et Papillons. Vous pouvez les contacter au : **06 87 31 14 30**.



MARIAGES :

CHAPELLE Pierre et VIOLET Alexandra	25/07/2020
RESET Thibault et SACCON Géraldine	08/08/2020
TOSI Romain et BILLANT Mathilde	12/09/2020

DÉCÈS :

BEAU DE LOMÉNIE Gautier	15/07/2020
BOYREAU Paul	14/08/2020
CLEMENT Maurice	12/09/2020
TRIAT Valentine, veuve DUBOURG	14/10/2020

Abonnement chaîne Youtube:



<http://bit.ly/saintmo-video>

Abonnement Newsletter

Suivez les informations en temps-réel en vous abonnant à la Newsletter de Saint-Morillon !
www.saint-morillon.fr/newsletter